



CONDITIONS DE TRAVAIL : DES VOYANTS AU ROUGE

Le constat de la CFDT

Depuis plusieurs mois, la CFDT a constaté une dégradation des conditions de travail à la Caisse d'Épargne Bretagne – Pays de Loire : un plan de prévention du stress insuffisant et non respecté, des consignes officielles bafouées (multiplication des journées thématiques, multiplication des mails, contenu et forme inacceptable de certains mails, périodicité quotidienne des reporting...). Elle n'a eu de cesse de dénoncer ces dysfonctionnements dans toutes les instances : DP, CE, CHSCT.

Cette dégradation s'est étendue à tous les métiers et a particulièrement frappé les métiers spécialisés (chargés pro, gestion privée, ...).

Dans le même temps, la direction a annoncé des projets inquiétants tant pour le réseau (suivi individualisé) que pour les fonctions supports (produmétrie 2).

L'action de la CFDT

Comme elle l'a annoncé dans son tract du 25 mai (activation clients : danger), la CFDT a demandé une entrevue au Président du Directoire, D.Patault. Celle-ci a eu lieu le 13 juin et nous a permis de présenter à la direction les demandes suivantes :

- **ouverture d'un large débat sur tous les sujets évoqués** ci-dessus, accompagné d'un moratoire sur les projets en cours (suivi individualisé et produmétrie 2). L'objectif devra être de réaménager et réactualiser le plan de prévention du stress en y incluant des engagements précis ainsi qu'un système de validation de ces engagements par toute la hiérarchie afin de rendre fiable leur application.
- **le règlement du litige en cours sur le temps de travail** effectué depuis plusieurs années par les CA GP Bretons (avant toute proposition d'accord d'un forfait jours pour l'encadrement).
- **une négociation sur le cahier revendicatif déposé par la CFDT concernant Direct Écureuil** et portant sur les problèmes de salaires, de classification et d'évolution de carrière, de formation, de conditions de travail et de respect des salariés au quotidien.

.../...

A la suite de cet entretien, la CFDT a confirmé par courrier du 15 juin au Président du Directoire ses différentes revendications.

Désormais, il est clair que les bornes sont franchies, même si la CFDT constate que le problème de la souffrance au travail n'est pas uniforme sur tout le territoire, et qu'il n'est plus acceptable que la direction se retranche derrière des propos lénifiants et des dénégations.

[RESPECTÉS]

**La CFDT, fidèle à ses pratiques syndicales,
donne d'abord sa chance au dialogue et à la négociation**

Nous attendons des réponses, des décisions et des actes. L'approche des congés d'été ne saurait être utilisée comme une façon d'éviter l'obstacle.

**La CFDT vous tiendra au courant de l'évolution de la situation
elle s'appliquera à faire avancer ses propositions
et ses stratégies avec l'ensemble des salariés concernés**

Rappel

Nos infos sont consultables :

Sur intranet : mon entreprise/publications syndicales/publications des organisations syndicales.

Sur notre site : www.cfdt-cebpl.fr



Et si ce n'est déjà fait, abonnez-vous à notre newsletter.

Les délégués syndicaux

Claude Cerqueus, Sylvie Arnaud, Jacqueline Foisseau,
Jacques Guillerm, Jean-Luc Landais, Claude Roger